Du Lautaret à l'Alpe de Villar d'Arène par le sentier des Crevasses

Parc national des Ecrins



Randonneurs sur le sentier des Crevasses (Thibaut Blais - Parc national des Ecrins)

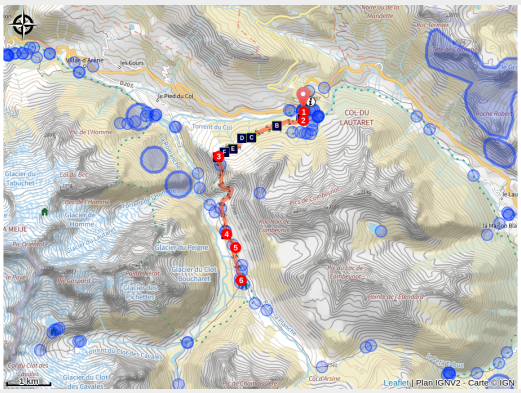

Un parcours qui ravira les amateurs de grands espaces, de pastoralisme et de sensations sur le sentier schisteux des Crevasses.

Célèbre par le passage régulier du tour de France, le col du Lautaret est également un départ de randonnées incontournables. La traversée vers l'alpe de Villar d'Arène par le vertigineux sentier des Crevasses en est une agréable à parcourir par temps sec. Ici, les paysages ouverts et grandioses sont profondément marqués par les hauts sommets, par le pastoralisme et par les terrasses de cultures que l'on distingue sur les versants

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 279 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Refuge

environnants des hameaux de La Grave et de Villar d’Arène.

Itinéraire

Départ : Col du Lautaret
Arrivée : Col du Lautaret
Communes : 1. Villar-d'Arêne

Profil altimétrique

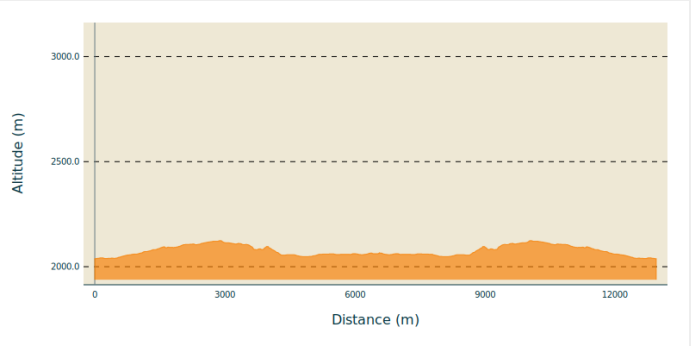

Altitude min 2038 m Altitude max 2124 m

1. Du parking sous le col du Lautaret, monter pour arriver rapidement à un croisement.
2. Bifurquer à droite et laisser le sentier du Laurichard. Traverser une passerelle pour monter progressivement à flanc. Le sentier traverse plusieurs ruisseaux et des zones arbustives pour mener jusqu’à une zone plus ouverte.
3. Rejoindre le belvédère de L’Homme. Peu après, franchir et refermer un portillon et descendre les pentes schisteuses et ravinées du sentier dit des Crevasses, avec une certaine vigilance dans ce terrain glissant en période humide.
4. Gagner l’alpage de Villar d’Arène et croiser le GR 54 à proximité de la station météorologique.
5. Peu après, laisser le GR 54, bifurquer sur la droite et continuer tout droit jusqu'au refuge de l'Alpe de Villar-d'Arêne.
6. Revenir par le même itinéraire jusqu’au Col du Lautaret.

Sur votre route...

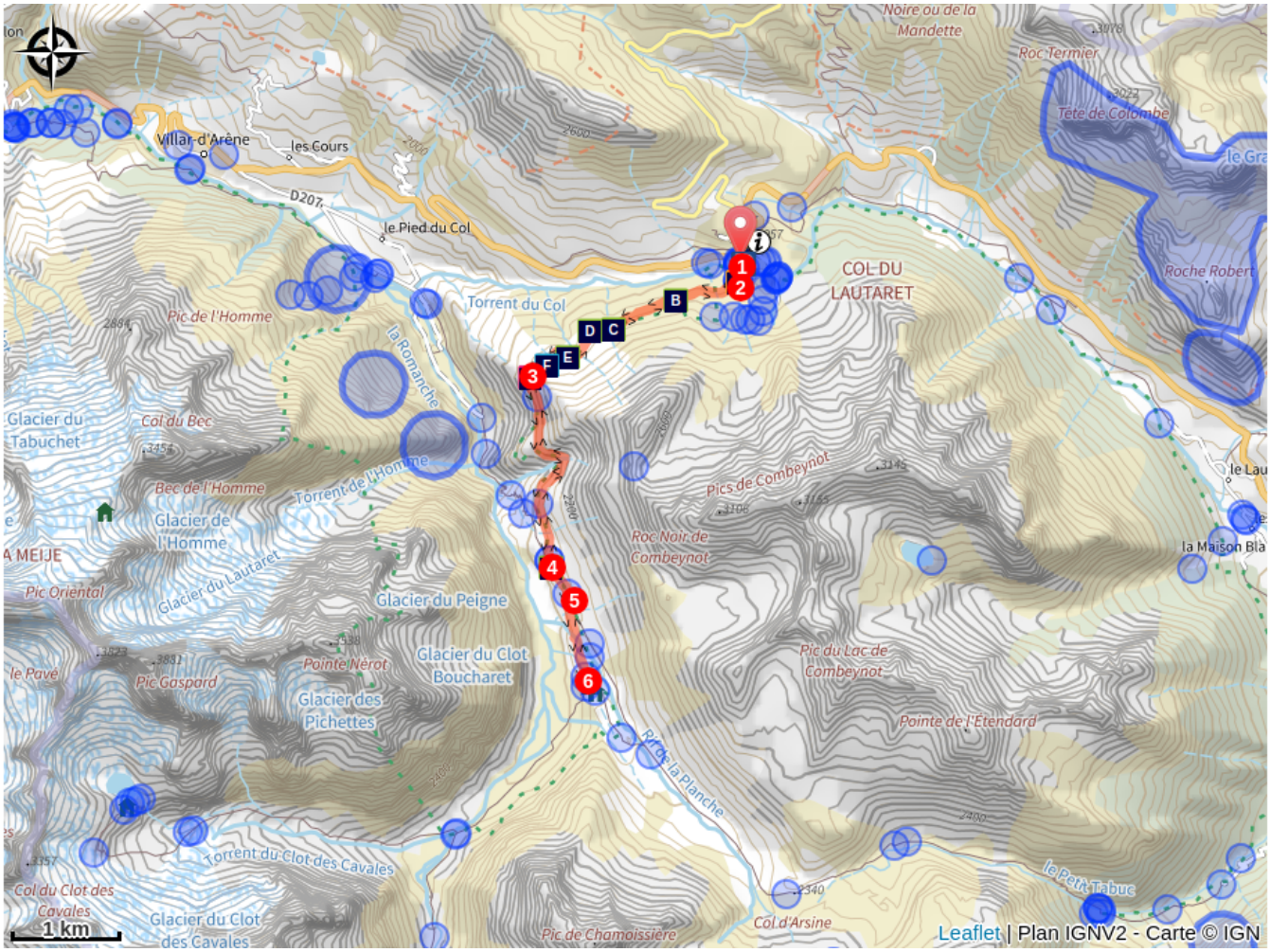

- Téléskis démantelés (A)
- Aulnaie à aulnes verts (B)
- La mégaphorbiaie (C)
- Lys martagon (D)
- Tétras lyre (E)
- Vue sur la Meije (F)
- Le belvédère de l'homme (G)
- La "bosse" des marmottes (H)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Recommandations

Le passage au sentier des Crevasses se déroule sur des pentes schisteuses et ravinées. La prudence est de mise dans ce terrain glissant en particulier en période humide.

Comment venir ?

Transports

Ligne de bus Grenoble - Briançon, via le col du Lautaret (ligne express régionale : LER 35).

Accès routier

D1091 (Grenoble – Briançon), col du Lautaret.

Parking conseillé

Parking de Laurichard (au pied du Serre Orel).

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de La Grave
RD1091, 05320 La Grave

lagrave@hautesvallees.com
Tel : (+33) 04 76 79 90 05
https://www.hautesvallees.com/la-grave/



Centre d'accueil du Col du Lautaret (ouverture estivale)
Col du Lautaret, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 49 74
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Maison du Parc du Briançonnais
Place Médecin-Général Blanchard, 05100 Briançon

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 21 08 49
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Téléskis démantelés (A)

Une petite station de ski fut créée dans les années 1970 non loin du col du Lautaret. Du fait des risques d'avanlanches et des nouvelles normes la pratique du ski alpin fut déplacée près du village de Villar d'Arène et sur le hameau du Chazelet. Les deux téléskis devenus obsolètes, situés dans un territoire de très grande valeur paysagère et très riche en terme de biodiversité, dénaturaient cet espace classé depuis 1974 en réserve naturelle nationale du Combeynot. En 2013, un démantèlement a donc été entrepris par le Syndicat mixte des Stations villages de la Haute Romanche avec l'appui du Parc national. Au final, plus de 35 tonnes de ferraille et blocs de béton ont été évacuées.

Attribution : Eric Vannard - PNE



Aulnaie à aulnes verts (B)

Transition spectaculaire entre la véritable forêt et les alpages sur les versants à l'ubac, elle représente une formation dense d'arbustes, composée essentiellement de saules et d'aulnes verts. Ces derniers sont voués à ne jamais atteindre la taille d'un arbre. Ils composent des fourrés impénétrables où sangliers, chamois, chevreuils ont tracé au fil du temps, des labyrinthes pour s'y cacher. Pourvoyeurs d'azote par leurs racines, ils fertilisent les sols au point d'accueillir les dernières incartades de la mégaphorbiaie en altitude.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



La mégaphorbiaie (C)

Zone transitoire à l'orée supérieure de la forêt, elle se compose de plantes volumineuses à larges feuilles, en quête de lumière pour assurer leur développement. Sous son couvert, un petit monde animal et végétal trouve son compte, notamment la dorine ou l'adénostyle. Sur la partie occidentale du massif des Écrins, on la retrouve en bordure des torrents et des ruisseaux. Là, juste après la fonte des neiges, elle montre sa tête d'or en composant des tapis du plus bel effet.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



Lys martagon (D)

Le Lys Martagon est l'hôte des pentes herbeuses, pelouses ou des sous-bois, on le voit d’assez loin grâce à sa longue hampe florale dressée d’où se détachent de trois à dix fleurs majestueuses.
Elles sont grandes, d’un rose violacé ponctué de pourpre, constituées de six « pétales » se recourbant vers le haut à maturité. Elle laisse, alors, apparaître six étamines orangées. Les fleurs, penchées vers le bas, se redressent lors de la formation du fruit.

Attribution : Pierrick Navizet - Parc national des Ecrins



Tétras lyre (E)

Présent dès 1200 m d'altitude, le tétras lyre ne se rencontre en France que dans les Alpes. On repère le mâle à son plumage noir et à sa queue en lyre qui a donné son nom à l'espèce.Tandis qu'en hiver il passe le plus clair de son temps réfugié dans des igloos creusés dans la neige pour se protéger du froid, au printemps le mâle se livre à des parades spectaculaires pour attirer les poules. Sur cette zone, le Parc national organise un suivi de la population de cette espèce.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Ecrins



Vue sur la Meije (F)

La Meije est le deuxième sommet majeur du massif des Écrins. Elle se compose de 3 principaux pics : le Doigt de Dieu (3 973 m), la Meije orientale (3 891m), et le point culminant, le Grand Pic à 3 983 m. C'est un sommet technique dont la première ascension a été réalisée le 16 août 1877 par Emmanuel Boileau de Castelnau accompagné du célèbre guide local Pierre Gaspard. Meije provient de Meidjo en occitan qui signifie midi, puisque pour les habitants de La Grave le soleil passe à l'aplomb de ce sommet aux alentours de midi. De l'autre côté, avant sa renommée, il était appelé le bec des peignes par les habitants de Saint-Christophe-en-Oisans.

Attribution : © Parc national des Écrins - Pascal Saulay



Le belvédère de l'homme (G)

Une rambarde en bois installée à l'endroit le plus avantageux pour contempler les glaciers descendant de la Meije. Le glacier du Lautaret sur la gauche et celui de l'Homme sur la droite se rejoignent péniblement aujourd'hui. Ce dernier glacier est la voie de descente à skis au printemps du Pic Oriental de la Meije et du refuge de l'Aigle (visible en continuant sur le sentier vers le rocher blanc) Ce refuge est perché à 3 450 m d'altitude sur un éperon rocheux. Une nouveau refuge a été installé en 2014 en intégrant l'ancienne charpente qui datait de 1910.

Attribution : © Parc national des Écrins - Cyril Coursier



La "bosse" des marmottes (H)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d’altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on à coutume d'appeler la "bosse" des marmottes. Ce rongeur hibernant n’est visible que d’avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d’un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d’un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d’en avertir les autres.

Attribution : PNE - Coursier Cyril